

Le commentaire d'arrêt

Par **cece971**, le **25/02/2012** à **00:28**

slt a tous donc je suis en 2ème année de droit et la chose qui me bloque dans certaine matière est le commentaire d'arrêt j'aimerais savoir comment y remédier et s'il serait possible de me transmettre une méthode efficace pour ne pas échouer lors des prochain examen merci d'avance j attend une réponse

Par **gregor2**, le **25/02/2012** à **00:38**

Bonjour, bienvenue sur ce forum, comme il est tard je vous invite à faire une recherche dans le forum (en cliquant sur forum vous aurez accès a cette fonction) , vous trouverez quelques pages intéressantes, bonne soirée à vous

Par **licencealbator**, le **09/03/2012** à **11:54**

Bonjour gregor,
j'ai eu le même problème que toi, et j'ai pris contact avec le mec qui a fait ce blog.

.....

il a une bonne méthode pour le commentaire, même pas qu'en droit du travail. j'ai pris contact avec lui , il m'a aidé pour pas cher et j'ai eu 17 au commentaire en td.
j'espère que ça t'aidera

Par **Camille**, le **09/03/2012** à **20:08**

Bsr,

[citation] il m'a aidé pour pas cher
[/citation]

Comment ça "pas cher" ?????????????? C'est pas gratuit ??????

Nous, sur Juristudiant, c'est gratos !!!!!!!

[citation]et j'ai eu 17
[/citation]

Quoi ?????????? Seulement 17 alors que vous avez payé ??????

Mais faut râler !!!! Il n'a pas seulement une obligation de moyens, mais une obligation de résultat ! Donc, pas moins de 19,5 ! Et encore, je suis gentil...

Foutez-le au tribunal et demandez-lui de vous défendre !!!
[smile31] [smile31] [smile31] [smile31]

Par **licencealbator**, le **10/03/2012 à 03:20**

Allez-y , proposez mieux alors . sans doute aurez vous une meilleure note

Par **bulle**, le **10/03/2012 à 07:33**

Bonjour,

[citation]Quoi ?????????????? Seulement 17 alors que vous avez payé ?????
Mais faut râler !!!! Il n'a pas seulement une obligation de moyens, mais une obligation de résultat ! Donc, pas moins de 19,5 ! Et encore, je suis gentil...
Foutez-le au tribunal et demandez-lui de vous défendre !!!
[/citation]

Camille, un 19,5 c'est bien trop flagrant, le chargé de TD aurait peut être eu des doutes alors qu'un 17 ça passe tout seul [smile3]

Par contre, il se peut qu'on vous demande ce qui s'est passé licencealbator quand sur votre relevé de notes vous aurez un 17 en TD alors que vous aurez une mauvaise note en partiel car vous n'êtes pas capable de faire un commentaire tout seul. J'assimile ce que vous faites à de la triche, ce qui me débecte profondément car il est évident que quand vous dites "il m'a aidé" ça veut dire qu'il l'a fait à votre place.

Cece971 demandait une méthode pour réussir au mieux son commentaire par elle même pas une façon simple d'avoir une note correcte en lâchant 20€. Votre intervention est alors tout à fait inutile car ça ne l'aide pas vu que vous ne donnez pas de conseils gratuits...

Par **licencealbator**, le **10/03/2012 à 12:09**

Tout à fait d'accord avec toi bulle. 17 ça passe mieux. En réalité il m'a juste donné des conseils et aidé, et ainsi j'ai pu progresser assez vite, car il m'a donné des trucs. Il ne m'a pas "fait" le devoir, sincèrement j'en aurais pas vu l'intérêt.
Puis-je vous faire suivre l'adresse du blog en message privé? peut-être qu'il vous mettra en bannière, le but étant de s'aider tous mutuellement pour mieux progresser ensemble.
Merci

Par **bulle**, le **10/03/2012 à 14:16**

Re,

Du moment où votre blog parle aussi de cours particuliers payants, je vous demande d'envoyer un MP à l'administrateur pour lui demander si vous pouvez publier l'adresse de votre blog.

Par contre, vous pouvez poster vos conseils directement. Dans la charte, il est écrit que les modérateurs et les administrateurs sont responsables de ce que vous postez donc on est libre de supprimer ce qui ne semble pas respecter l'objectif du forum.

Alors si je comprend bien licencealbator, vous allez toujours avoir des notes autour de 17 maintenant que vous avez compris la méthodo??!

Par **gregor2**, le **10/03/2012 à 14:59**

[citation]Bonjour gregor,
j'ai eu le même problème que toi [/citation] Bonjour, c'est bien gentil mais de quel problème parlez vous !?

[citation]et j'ai pris contact avec le mec qui a fait ce blog.
[/citation]Laissez moi deviner, c'est vous ce mec ? A l'occasion il faudra vérifier les adresses ip de juristettravail et albator ça peut en valoir le détour [smile3]

[citation]Foutez-le au tribunal et demandez-lui de vous défendre !!!
[/citation] Elle est bonne celle là je vois ça d'ici le changement de casquettes à l'audience [smile4]

Par **bulle**, le **10/03/2012 à 15:22**

[citation]Citation :
Bonjour gregor,
j'ai eu le même problème que toi
Bonjour, c'est bien gentil mais de quel problème parlez vous !? [/citation]
[smile4]

Sinon, bien vu, pour l'identité commune de licencealbator et de juristettravail. Après vérification, il semblerait que tu aies démasqué un imposteur, bravo Gregor. Si tu ne sais pas quoi faire plus tard, je pense que détective serait une bonne solution. J'avais flairé l'embrouille mais je pensais qu'elle reposait juste sur autre chose (je pourrais donc t'être utile dans une enquête ^^)

Ben oui ce n'est pas très intelligent de mettre la même adresse mail pour vous identifier en tant que licencealbator sur juristudiant et de remettre cette même adresse sur votre blog afin de vous contacter pour des cours particuliers.

La bonne blague!

Par **gregor2**, le **10/03/2012** à **16:17**

hahaha parfait, donc il s'est aidé tout seul à avoir 17 en se payant lui même,

Il va falloir voir un médecin-juriste albator, **une de vos personnalité vous arnaque !**

[citation][citation]Quoi ?????????????? Seulement 17 alors que vous avez payé ?????? Mais faut râler !!!! Foutez-le au tribunal et demandez-lui de vous défendre !!![/citation]

Elle est bonne celle là je vois ça d'ici le changement de casquettes à l'audience [/citation]

L'avocat du demandeur qui serait aussi le défendeur se retrouverait également demandeur, ça ferait un très bon sketch, lancez vous dans le stand-up albator ça marchera mieux ;)

Par **Camille**, le **10/03/2012** à **18:30**

Bonsoir,

[citation]Sinon, bien vu, pour l'identité commune de licencealbator et de juristetravail.[/citation]

Technique tout ce qu'il y a de plus classique.

Par ceux qui croient avoir réinventé le fil à couper le beurre.

Comme ici, licencealbator/juristetravail croit avoir inventé le bénévolat payant...

[smile31]

Par **Camille**, le **10/03/2012** à **23:58**

Bonsoir,

[citation]Heeeu, au passage, Camille, si je souffre d'une double personnalité, toi tu souffres d'un problème de genre. A l'évidence c'est "Et encore je suis gentille"

[/citation]

[smile9] [smile9] [smile9] [smile9]

Si vous n'avez pas "réinventéE" le fil à "coup[barre]er[/barre]éE" le beurre, vous n'avez pas non plus "inventéE" l'eau chaude...

[smile4]

"DésoléE", pas pu "m'empêchéE"...

Par **Camille**, le **11/03/2012** à **00:04**

Bsr,

[citation]

Il faudrait un peu sortir la tête du CODE une fois de temps en temps ...

[/citation]

Quel code ? [smile17]

[citation]De même, toute cette polémique est fausse !

moi-même la même personne que licencealbor???

comment aurais-je pu créer un compte différent avec la même adresse e-mail?? Vous êtes modérateur du site, et vous ne savez pas ça !

[/citation]

Et l'adresse IP, vous en faites quoi ?

[citation]

Gregor a écrit :

A l'occasion il faudra vérifier les adresses [s]ip[/s]

[/citation]

[citation]et ressortir le manuel de "l'internet pour les nuls"[/citation]

A qui le dites-vous !

[smile31]

Le fil a couper le beurre, l'eau chaude, la paille, la poutre...

Par **Camille**, le **11/03/2012** à **00:08**

Re,

[citation]

Si vous pensez que c'est facile pour les étudiants de s'en sortir tout seul, eh bien libre à vous de le penser.[/citation]

On a dit ça, nous ? A votre avis, le site Juristudiant, il a été créé dans quel but, selon vous ?

[smile17]

<http://www.juristudiant.com/forum/>

[smile31]

Par **gregor2**, le **11/03/2012** à **02:47**

Bonsoir,

[citation]De même, toute cette polémique est fausse !

moi-même la même personne que licencealbor???

comment aurais-je pu créer un compte différent avec la même adresse e-mail?? Vous êtes modérateur du site, et vous ne savez pas ça ![/citation]

Je vais vous arrêter tout de suite, vous vous enfoncez dans ce qui est un mensonge et ça fait de vous un menteur, et avec un ton des plus condescendant à mon endroit -

[fluo]albor, "l'élève" qui vous recommande s'est enregistré ici avec l'adresse **XXX...@...**

sur votre "site" l'adresse pour vous contacter VOUS le "professeur" est également **XXX...**

@...[/fluo]

l'adresse d'albator **est bel et bien la votre, pas la votre sur le forum bien évidemment mais la votre sur votre site, ce qui est criant de malhonnêteté** (découvert par bulle qui a vérifié par curiosité après mon message et que j'ai également vu après qu'elle m'y ai invité)

et je viens de le re-vérifier (always check, double check and triple check - il se reconnaîtra ;))

On vous offre au moins le choix de prendre la défaite avec humour saisissez la c'est ce qu'il y a de mieux à faire.

Osez donc démentir ...

[citation]Attendez, mais où est le mal à donner des cours ?[/citation]

Aucun mal, je n'ai jamais dit que c'était mal, en revanche je supporte mal la malhonnêteté intellectuelle et par quatre fois vous avez volontairement avancé des raisonnements malhonnêtes, mais ne vous inquiétez pas je survivrai, j'en ai des vrais chats à fouetter [smile3]

Pour le reste je ne m'attache qu'à dire, sans aucune haine déplacée bien entendu, que votre falsification puait le mensonge à des kilomètres, avant même de voir la preuve en parcourant le forum j'avais déjà la quasi-certitude de votre identité à cause de trois contradictions dans vos discours, subtiles certes mais hein ... mon flair ne m'a pas trahit [smile3]

et je dis ça avec humour parce que c'est amusant, croyez le je ne veux pas vous nuire et d'ailleurs en ce qui me concerne le sujet est clos on ne va pas épiloguer des heures sur des gamineries ...

donnez les vos cours, et gardez les boniments qui les entourent **ils ne servent pas votre cause**

PS:

[citation]Heeeu, au passage, Camille, si je souffre d'une double personnalité[/citation]Ce n'est pas lui qui a dit ça mais moi

[citation]Bonjour gregor,

j'ai eu le même problème que toi, et j'ai pris contact avec le mec qui a fait ce blog. [/citation]Ici en revanche je n'ai jamais fait état de mes problèmes sur ce sujet vous vouliez parler à quelqu'un d'autre

sur votre blog j'ai vu que vous vouliez apprendre aux autres à lire ? Vous devriez suivre vos conseils, ceux là étaient bons ;)

et enfin le message de Bulle :

[citation]Ben oui ce n'est pas très intelligent de mettre la même adresse mail pour vous identifier en tant que licencealbator sur juristudiant et de remettre cette même adresse sur votre blog afin de vous contacter pour des cours particuliers. [/citation]Son message est très clair.

[citation]comment aurais-je pu créer un compte différent avec la même adresse e-mail??
[/citation]

Et là vous faites l'idiot, ce n'est pas du tout ce qu'elle a prétendu [smile3]

Par **Camille**, le **11/03/2012** à **07:29**

Bonjour,

C'est quand même curieux, toutes ces éclosions précoces cette année, on n'est pourtant que début mars, après un hiver particulièrement rigoureux... ça doit être dû au réchauffement de la planète ou à l'hyperactivité... du Soleil...

[smile4]

Par **bulle**, le **11/03/2012** à **11:37**

Pas de soucis, j'ai anonymisé le message de Gregor! C'était juste pour illustrer son propos, son but n'était pas de dévoiler au monde qui vous étiez...